



Projet de Construction de trois salles d'expositions de collections et un foyer à l'Institut Scientifique de Rabat

Programme de la consultation architecturale

.1 .Objet du programme :

Le présent programme concerne la consultation architecturale n° 01/ 2015 portant sur « **Construction de trois salles d'expositions de collections et un foyer à l'Institut Scientifique de Rabat** ».

Il a été établi en vertu des dispositions de l'article 92 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Mohammed V de Rabat.

L'objectif de la présente consultation architecturale est de sélectionner la meilleure offre architecturale en adéquation avec le programme et le budget du projet en question et de confier à son auteur par la suite le suivi et le contrôle de son exécution.

2. Contexte général :

Contexte urbanistique et réglementaire

3. Définition du programme physique

Le projet comporte les espaces suivants :

3.1Espace Pédagogique

L'usage principal attendu de ce Bâtiments concerne les activités d'enseignement et de recherche scientifique.

Cet espace est composé de trois salles d'expositions de collections et d'un foyer (un seul niveau)

- D'une capacité de 20 étudiants environ/salle d'une superficie globale de : 200 m² environ.
- un foyer d'une superficie de :70 m² environ.

3.2 Installations et équipement :

Prévoir :

- Une installation électrique
- Prise internet
- Extincteurs
- Rideaux
- Signalisation

4. Autres critères à prendre en considération :

Une bonne aération des fenêtres.

5. Programme Extérieur Complémentaire :

4.1. Circulation extérieure

- Circulation piétonne.
- Facilitation de l'accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Aménagement extérieur du bâtiment.

N.B :

Le projet proposé devrait impérativement répondre aux exigences urbaines et architecturales en relation avec :

- L'éco-construction.
- La qualité environnementale des produits et équipements.
- Le confort acoustique et visuel.

Il doit également respecter la réglementation en vigueur en ce qui concerne l'accessibilité et l'adaptabilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

5. Budget prévisionnel du Projet :

Le budget prévisionnel maximum du projet est estimé à **1.160.000,00 HT**

(Un million Cent Soixante Mille Dirhams) HT

Le montant ci-dessus comprend le coût de l'ensemble des travaux relatifs au projet.